



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020

Cette AG extraordinaire répond aux dispositions de l'article 12 des statuts actuellement en vigueur.

Béatrice Audran présente le projet de refonte des statuts qui ont été rédigés lors de la création de l'association en 2015. Deux documents sont présentés à l'assemblée :

- **Les modifications importantes portant sur le fond** : objet de l'association actualisé en fonction de nos nouvelles missions/actions, condition d'admission d'un nouveau membre adhérent avec la suppression de la notion de cooptation, composition du conseil d'administration portée de 4 à 12 membres.
- **Les modifications portant plus sur la forme** : durée de l'association, qualification des membres adhérents, montant de la cotisation validée en AG, nature des ressources financières, tenue de l'assemblée générale, composition du bureau.

Concernant ce dernier point, la question est posée à l'assemblée de savoir s'il est utile de maintenir un poste de secrétaire, une association loi 1901 ayant pour unique obligation de présenter un bureau constitué d'au moins 2 personnes : un.e président.e et un.e trésorier.e.

Les deux positions se défendant, il est finalement choisi de ne pas mentionner de poste de secrétaire, laissant à l'association plus de souplesse pour son organisation en interne.

Aucun autre point ne suscitant des questions, Akim Khouchef met au vote les modifications des statuts proposées. Les nouveaux statuts sont validés à l'unanimité.

L'ensemble des candidat.e.s au Conseil d'Administration sont présenté.e.s :

Akim Khouchef - Maria Beck - Annick Khouchef - Béatrice Audran - Christine Mares - Olivier Pierre - Myriam Dudouit - Yvonne Le Callonnec - Emeline Hamon - Laurent Delpierre.  
Leurs candidatures sont proposées au vote et validées à l'unanimité.

En conclusion, Akim Khouchef invite Irène Latapie à exprimer, avec ses mots si bien choisis, le plaisir « du partage » avant de déguster ensemble jus de pomme bio et autres douceurs.

*PS : Le Conseil d'Administration comptant encore 2 postes libres, Virginie Galle et Félixia Sahai l'ont intégré depuis l'AG.*